

PRÉFECTURE DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à la délivrance de l'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'environnement pour l'extension de la station d'épuration ATLANTISUD sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne
Demandeur : Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes 24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul, BP 137, 40994 Saint-Paul-lès-Dax, représentée par son Directeur

Suite à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et les mesures prises nécessitant la suspension des enquêtes publiques en cours, l'enquête publique portant sur le projet susmentionné, prévue initialement pour une durée de 30 jours consécutifs du lundi 02 mars 2020 à 09 h au mardi 31 mars 2020 à 12 h a été interrompue le 12 mars 2020.

Dans le cadre de sa reprise, l'enquête publique se déroulera durant **20 jours consécutifs du mercredi 15 juillet 2020 à 09 h au lundi 03 août 2020 à 17 h 30.**

Monsieur Gérard LAGRANGE, Commissaire Enquêteur, se tiendra en mairie de Saint-Geours-de-Maremne, à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes : **jeudi 23 juillet 2020 de 09 h à 12 h - lundi 03 août 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.**

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mercredi 15 juillet 2020 à 09 h au lundi 03 août 2020 à 17 h 30, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Geours-de-Maremne siège de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Saint-Geours-de-Maremne, siège de l'enquête publique, 1 place des Arènes 40230 Saint-Geours-de-Maremne.

- Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le **lundi 03 août 2020 à 17 h 30.** Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP STEP Atlantisud Saint-Geours-de-Maremne) ».

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des intervenants, la mise en œuvre des mesures barrières de prévention contre le Covid-19 devra être assurée par la collectivité gestionnaire du site de l'enquête. Celles-ci devront être strictement respectées.

Le Préfet
20400478-0



PRÉFECTURE DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à un défrichement de 10 ha 87 a 72 ca pour un projet de création d'un lotissement sur la commune de Vielle-Saint-Girons
Demandeur : SA PROGEFIM 23 avenue Alessandro Volta BP 10288, 33697 Mérignac représentée par son directeur général, Jean-Marie BARES

Suite à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et les mesures prises nécessitant la suspension des enquêtes publiques en cours, l'enquête publique portant sur le projet susmentionné, prévue initialement pour une durée de 32 jours consécutifs du mardi 10 mars 2020 à 09 h au vendredi 10 avril 2020 à 18 h a été interrompue le 12 mars 2020.

Dans le cadre de sa reprise, l'enquête publique se déroulera durant **30 jours consécutifs du mercredi 15 juillet 2020 à 09 h au jeudi 13 août 2020 à 17 h.**

Monsieur Florent DEVAUD, Commissaire Enquêteur, se tiendra en mairie de Vielle-Saint-Girons, à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes : **mercredi 15 juillet 2020 de 09 h à 12 h - mardi 28 juillet 2020 de 09 h à 12 h - jeudi 13 août 2020 de 14 h à 17 h.**

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mercredi 15 juillet 2020 à 09 h au jeudi 13 août 2020 à 17 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Vielle-Saint-Girons, siège de l'enquête publique.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Vielle-Saint-Girons, siège de l'enquête publique 33 place Jean Barbe 40560 Vielle-Saint-Girons.

- Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le **jeudi 13 août 2020 à 17 h.** Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP de Vielle-Saint-Girons Déf) ».

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des intervenants, la mise en œuvre des mesures barrières de prévention contre le Covid-19 devra être assurée par la collectivité gestionnaire du site de l'enquête. Celles-ci devront être strictement respectées.

Le Préfet
20400479-0



ASA DE DFCI DE MIMIZAN AUREILHAN BIAS SAINT-PAUL-EN-BORN



Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

Acheteur :

ASA de DFCI de MIMIZAN, AUREILHAN, BIAS, SAINT-PAUL-EN-BORN
représentée par Mlle SOPHIE GASTON, Président

Objet du Marché : MIMIZAN BIAS - P332/319, forage de Pomade

Cahier des Charges n° : MAPA 2020 - 20

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 29-01-2021.

Date limite de réception des offres : le 17-07-2020 à 12 h

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <http://www.feudeforet.org>, Rubriques « Appels d'offres » ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

20400480-0



COMMUNE DE VIELLE-SAINT-GIRONS

Enquête publique préalable à un permis
d'aménager de 10 ha 87 a 72 ca pour un projet
de création d'un lotissement privé sur
la commune de Vielle-Saint-Girons (Landes)

Une enquête publique portant sur le projet de création d'un lotissement privé, sur une superficie de 10 ha 87 a 72 ca, initialement prévue durant 32 jours consécutifs, du mardi 10 mars 2020 à 09 h au vendredi 10 avril 2020 à 18 h, a été interrompue depuis le 12 mars 2020, en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

Dans le cadre de sa reprise, elle est ouverte en mairie de Vielle-Saint-Girons, siège de l'enquête publique durant 30 jours consécutifs : **du mercredi 15 juillet 2020 à 9 h au jeudi 13 août 2020 à 17 h.**

À cet effet, M. le Président du Tribunal administratif de Pau a désigné M. Florent DEVAUD en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Vielle-Saint-Girons et mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs, du 15 juillet au 13 août 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier ou par voie dématérialisée (un poste informatique sera mis à disposition en mairie) et sur le site Internet de la des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante : www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques (dossier d'enquête publique pour l'enquête publique préalable au défrichement ouverte par le Préfet des Landes par arrêté préfectoral DDTM/SG/ARJ/2020/94).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser par écrit à l'intention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, projet permis d'aménager pour la création d'un lotissement, mairie de Vielle-Saint-Girons 80 allée des cigales 40560 Vielle-Saint-Girons, ou par voie électronique à l'adresse suivante : contact@viellesaintgirons.fr.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants : - **mercredi 15 juillet 2020 de 9 h à 12 h - mardi 28 juillet 2020 de 9 h à 12 h - jeudi 13 août 2020 de 14 h à 17 h.**

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Vielle-Saint-Girons pendant un an. Ils seront également consultables sur le site Internet de la ville : www.viellesaintgirons.fr

20400494-0

LES ANNONCES LANDAISES ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03



ASA DE DFCI DE SORE ARGELOUSE

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

Acheteur :

ASA de DFCI de SORE ARGELOUSE
Représentée par M. Michel HARRIBEY, Président

Objet du Marché : SORE - Pont Barade Neuve - Duron

Cahier des Charges n° : MAPA 2020 - 21

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 29-01-2021

Date limite de réception des offres : le 17-07-2020 à 12 h

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <http://www.feudeforet.org>, Rubriques « Appels d'offres » ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>.

La signature électronique n'est pas demandée.

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

20400481-0